

Image not found or type unknown



Perte d'emploi si liquidation judiciaire

Par **kiki83**, le **18/03/2009** à **11:37**

Bonjour, rnJ'ai signe un CDi, apres 2 mois de stage et 2 mois d'essai, le bureau de mon employeur vient d'etre saisi pour impayes (apparemment), je n'ai aucune information lsur le devenir de l'entreprise et bien sur le mien. j'ai ete embauchee dans le cadre des nouvelles dispositions gouvernementales, mon employeur touche les aides à l'embauche. Que vais je devenir sachant, que meme le versement de mon salaire semble compromis. Par avance je vous remercie